

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU RESEAU DES BSTP DE L'ESPACE UEMOA (R/BSTP-UEMOA)

L'an **deux mil vingt** et le mercredi **dix-neuf août** à dix heures cinquante minutes GMT, les Directeurs Généraux des BSTP nationales membres du Réseau des Bourses de Sous-Traitance et de Partenariat de l'espace UEMOA (R/BSTP-UEMOA) provenant de : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo se sont réunis en Assemblée Générale Constitutive par visioconférence... Ils ont adopté les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

Les statuts du Réseau des Bourses de Sous-Traitance et de Partenariat de l'espace UEMOA (R/BSTP-UEMOA), sont adoptés par l'Assemblée Générale Constitutive, à l'unanimité des membres présents.

Le règlement intérieur du Réseau des Bourses de Sous-Traitance et de Partenariat de l'espace UEMOA (R/BSTP-UEMOA) est adopté par l'Assemblée Générale Constitutive, à l'unanimité des membres présents.

DEUXIEME RESOLUTION :

Le montant du droit d'adhésion est fixé à CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA à verser en une seule fois, au plus tard un (01) mois après l'approbation de l'adhésion par l'Assemblée Générale.

La cotisation est annuelle et est fixée à un montant d'UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA. Elle est versée au Trésorier Général du Réseau au plus tard à la fin du premier trimestre de l'exercice budgétaire. Le dépôt des fonds perçus se fera dans l'un des comptes bancaires du Réseau qui seront communiqués ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF :

L'Assemblée Générale Constitutive après avoir rappelé la composition du Bureau Exécutif prévue par les Statuts du Réseau des Bourses de Sous-Traitance et de Partenariat de l'espace UEMOA (R/BSTP-UEMOA) et les critères d'éligibilité, a procédé PAR CONSENSUS à l'élection de trois (03) membres du Bureau Exécutif.

Les membres dont les noms suivent, ont été élus :

Bureau Exécutif					
N°	Noms et pré-noms	Poste	BSTP représentée	Adresse résidentielle	Contacts
1	KONATE Amael	Président	BSTP Côte d'Ivoire	Angré, en face de l'église saint-embroise Mavigne, BP 112 Post 'Entreprises Abidjan Cedex 1, Côte d'Ivoire	00 225 07 85 43 91 00 225 22 52 48 96 00 225 22 52 28 25
2	SOW Mamadou	Secrétaire Exécutif	BNSTP Sénégal	3ème étage, Immeuble Y2 (UCG), Cité Keur Gorgui, Sacré-Coeur B.P. 11702 Dakar-RP. Dakar, Code postal 10700. Dakar, SENEGAL	00 221 77 443 62 55 00 221 33 860 37 01
3	FEOU Bilakimwé	Trésorier	BSTP Togo	Lomé- Légbassito EPL LES LAREATS B.P: 831- Lomé- Togo	00 228 92 31 47 27 00 228 22 21 22 89

Les Membres du Bureau Exécutif élus à l'Assemblée Générale Constitutive ont déclaré chacun en ce qui le concerne, accepter les fonctions qui lui sont confiées.

TROISIEME RESOLUTION : DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale après avoir rappelé les dispositions organisant le Commissariat aux comptes prévus par les Statuts du Réseau des Bourses de Sous-Traitance et de Partenariat de l'espace UEMOA (R/BSTP-UEMOA), a décidé de reporter la désignation des commissaires aux comptes à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

QUATRIEME RESOLUTION :

Les membres fondateurs du Réseau des Bourses de Sous-Traitance et de Partenariat de l'espace UEMOA (R-BSTP/UEMOA), réunis en Assemblée Générale Constitutive le 19 août 2020, déclarent qu'il sera tenu une comptabilité simplifiée conformément à la réglementation en vigueur dans l'espace UEMOA

Adopté, le 19 août 2020, en visioconférence,
Par le Réseau des BSTP de l'UEMOA, représenté par :

Le Président de séance
Mamadou SOW
DG BNSTP Sénégal

Le Rapporteur N°1

Hyppolyte D. KOUKOU
DG BSTP Bénin

Le Rapporteur N°2

Amael KONATE
DG BSTP Côte d'Ivoire